



RENCONTRE DES ACTEURS ZONES HUMIDES
DU BASSIN DE LA LOIRE
8 JUILLET 2021 - ANCENIS

STRATEGIE DU PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE V



**Axe 2 - Retrouver un
fonctionnement plus naturel des
milieux aquatiques**

OS n°4. Rétablir la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau au service des écosystèmes ligériens

Le principe qui guide le Plan Loire V => avoir une gestion intégrée à l'échelle du bassin versant pour articuler :

- restauration de la continuité écologique ;
- restauration hydro-morphologique des cours d'eau ;
- rétablissement et protection des populations de poissons grands migrateurs ;
- bon fonctionnement de l'écosystème ligérien.

OS n°4. Rétablir la continuité écologique et l'hydromorphologie des cours d'eau au service des écosystèmes ligériens

Pour le Plan Loire V, les objectifs prioritaires sont :

- **contribuer à l'amélioration de l'état de conservation des habitats naturels aquatiques et humides** et des espèces inféodées ;
- retrouver un **bon fonctionnement hydro-morphologique des cours d'eau** pour contribuer au bon état écologique des milieux aquatiques et renforcer leurs capacités d'adaptation au changement climatique ;
- **rétablir et protéger les populations de poissons migrateurs** par la préservation voire la restauration de leurs habitats et favoriser leur migration.

OS n°5. Restaurer les fonctionnalités des milieux humides au service des écosystèmes ligériens

Le principe qui guide le Plan Loire V => augmenter la robustesse et la résilience des écosystèmes aquatiques afin de redonner aux milieux leurs fonctionnalités.

Pour cela, prendre en compte l'ensemble des fonctions des écosystèmes humides ainsi que les usages et valeurs associés.

OS n°5. Restaurer les fonctionnalités des milieux humides au service des écosystèmes ligériens

Pour le Plan Loire, les objectifs prioritaires sont :

- **connaître et caractériser les pressions** qui s'exercent sur les fonctionnalités des milieux humides ;
- développer des actions visant à **préserver ou restaurer des écosystèmes humides** résilients, fonctionnels et diversifiés ;
- **maintenir et restaurer la biodiversité remarquable** déjà présente sur ces milieux.



**Axe 4 – Développer, valoriser et
partager la connaissance sur le
bassin de la Loire**

OS n°8. Développer et acquérir des connaissances au service des orientations stratégiques

Le principe qui guide le Plan Loire V => développer une connaissance à visée opérationnelle sur des thématiques nécessaires aux orientations stratégiques du Plan Loire

Pour le Plan Loire, les objectifs prioritaires sont :

- l'expression des **besoins territoriaux** ;
- la **visée opérationnelle** notamment à travers la production d'outils finaux mobilisables et duplicables par les porteurs de projets territoriaux,
- le **partage et la valorisation de la connaissance** produite.

OS n°9. Partager et valoriser la connaissance

Le principe qui guide le Plan Loire V => favoriser et stimuler le partage et la valorisation de la connaissance, les retours d'expérience, les savoir-faire auprès de chaque communauté d'acteurs du bassin de la Loire.

Pour le Plan Loire, les objectifs prioritaires sont :

- **renforcer le partenariat** entre chercheurs et gestionnaires ;
- **assurer le transfert** de la connaissance produite (programmes de recherche ou d'acquisition de données).

MERCI

PLAN LOIRE

Grandeur Nature



Retrouvez-nous sur le site www.plan-loire.fr